

Jeudi 18 juin 2026

Trottinettes électriques : Crépy-en-Valois renforce la sécurité avec l'obligation du port du casque



La Ville de Crépy-en-Valois, sous l'impulsion de la nouvelle Municipalité, renforce sa politique de sécurité routière avec l'adoption d'un arrêté municipal (n° A2026-54-PM) rendant obligatoire le port du casque pour les utilisateurs de trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

Face à une augmentation des infractions constatées par la Police Municipale -une vingtaine en 2025 et déjà 13 depuis le début de l'année 2026-, la Municipalité entend agir concrètement pour améliorer la sécurité des usagers et de l'ensemble des habitants.



Une phase de sensibilisation avant contrôle renforcé

Depuis le 11 juin 2026, une campagne de prévention est menée par la brigade motorisée de la Police Municipale afin de rappeler cette nouvelle obligation ainsi que les règles essentielles de circulation.

Cette phase de sensibilisation, d'une durée d'un mois, a pour objectif d'accompagner les usagers vers une mise en conformité progressive.

À compter du 10 juillet 2026, la mesure sera pleinement appliquée et tout non-respect de l'obligation du port du casque pourra donner lieu à verbalisation (jusqu'à 150 euros d'amende).

Une volonté municipale claire

Cette décision s'inscrit dans une démarche de prévention des risques et de sécurisation de l'espace public, en combinant pédagogie et fermeté au service de la sécurité de tous.

« La sécurité n'est pas une option. Cette période de sensibilisation permet à chacun de prendre connaissance des nouvelles dispositions et de se mettre en conformité. Une fois ce délai passé, les contrôles seront maintenus et les infractions constatées seront sanctionnées. Nous voulons envoyer un message clair : les règles doivent être respectées pour garantir la sécurité de tous dans l'espace public. »

Gabriel Melaïmi, Maire de Crépy-en-Valois.

Contact presse

Direction de la Communication - Jessica FOUQUET

03 44 59 44 47 / 06 26 17 30 77

jessica.fouquet@crepyenvalois.fr

[Espace presse en ligne](#)